

DEC173007INSU

Décision portant nomination de M. Christophe Delacourt aux fonctions de chargé de mission.

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Christophe Delacourt, Professeur des Universités, est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet mission d'assurer le suivi des affaires littorales et de la stabilité du trait de côte, il veillera à animer le Service National d'Observation et du SOERE dédiée à cette thématique en lien avec les outils de structuration en cours de montage et le réseau des stations marines RESOMAR. Par ailleurs, il poursuivra en lien avec son homologue de l'IFREMER, la co-coordination de l'Infrastructure d'observation pour la Recherche dénommée « IR I-LLI-CO », dédiée aux domaines littoraux et côtiers.

Pour l'exercice de cette mission, M. Christophe Delacourt demeure affecté à l'UMR6538 LDO - UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE - IUEM - Rue Dumont d'Urville - 29280 PLOUZANE

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, M. Christophe Delacourt percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

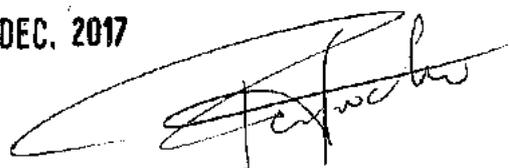
La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Bretagne –Loire (DR17).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

2 2 DEC. 2017



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 98 40 00
F. 01 44 98 53 90

Décision portant nomination de Christine DAVID-BEAUSIRE aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°2928 intitulée « Institut Polaire » (UPS-IPEV).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC161230DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité propre de service intitulée « Institut Polaire » ;

Vu la décision DEC181385INSU en date du 15 mai 2018 portant cessation de Monsieur Yves FRENOT aux fonctions de directeur de l'unité propre de service n°2928 intitulée « UPS-Institut Polaire » (UPS-IPEV) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} mars 2018, Madame Christine DAVID-BEAUSIRE, physicienne adjointe de classe normale à l'Université de Bretagne occidentale, est nommée directrice de l'unité mixte de service susvisée jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **21 JUIN 2018**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13